

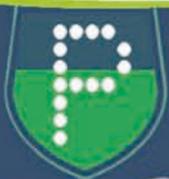
# in font

Bulletin Municipal - Janvier 2021

N°58

# FONTCOUVERTE

[www.fontcouverte17.fr](http://www.fontcouverte17.fr)



## PANNEAUPOCKET

1ère application mobile en France  
d'informations et d'alertes en  
temps réel des citoyens avec  
+ de 3500 communes

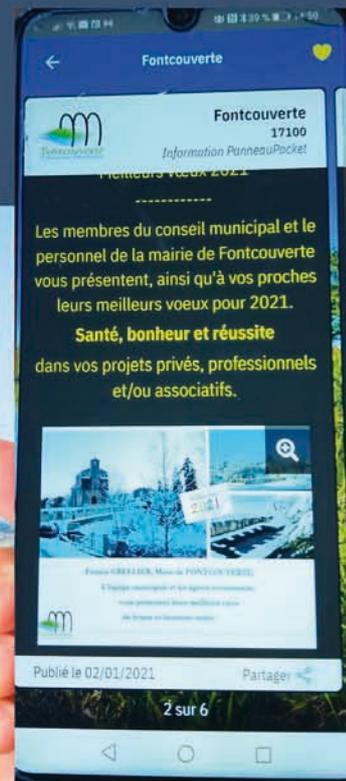
Disponible sur  
App Store

DISPONIBLE SUR  
Google Play

EXPLORE IT ON  
AppGallery



[www.panneaupocket.com](http://www.panneaupocket.com)



NOTRE DOSSIER P 6-7

## COMMUNICATION COMMUNALE



# 2021

Bonne Année

3

EXTENSION  
DU PARKING  
FACE  
À L'ÉCOLE

8

JOURNÉE  
ÉCOCITOYENNE

10

RÈGLEMENT  
INTÉRIEUR  
DU CONSEIL  
MUNICIPAL

## L'édito du Maire

Chères Fontcouvertoises, Chers Fontcouvertois,

Je vous présente mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année pour 2021. Que cette nouvelle année soit, pour vous et vos proches, faite de santé, de bonheur, de sérénité et de réussite dans vos projets privés, professionnels ou associatifs.



Tous les élus de la commune doivent avoir pour unique ambition de mettre leurs engagements, leurs énergies et leurs compétences au service de Fontcouverte et de ses habitants, dans une attitude positive et constructive.

Depuis 7 mois, malgré toutes les contraintes liées au contexte sanitaire actuel, l'équipe municipale a fait avancer de nombreux projets : réhabilitation de la maison Lucazeau, construction de l'ilot de l'alambic, travaux de voiries, démarrage des lotissements situés Chez Pillet et route de la Sauzaie, accompagnement de la maison de santé dans la recherche d'un médecin remplaçant, mise en place du règlement intérieur du conseil municipal, ...

En 2021, nous continuerons à aller de l'avant en engageant et en réalisant de nouveaux projets : extension du parking face à l'école, rénovation énergétique des bâtiments de l'école élémentaire et du centre de loisirs, implantation de commerces et services de proximité près du giratoire, refonte et modernisation de la communication municipale, ....

Les travaux de réfection et d'aménagement de la route du Charenton commenceront début mars.

Un autre projet, qui nous tient particulièrement à cœur, est venu s'ajouter, courant 2020, à ceux déjà programmés. La candidature de Fontcouverte a été retenue par le Conseil Départemental pour l'implantation d'un 3ème SOS Villages d'Enfants sur le département. Il comportera une dizaine de maisons et pourra accueillir 50 enfants. Il sera implanté sur un terrain de 7 000 m<sup>2</sup> situé derrière les salles de sports. L'association SOS Villages d'Enfants a pour objectif de maintenir des fratries n'ayant plus de parents dans des conditions très proches d'une vie de famille. Outre sa très belle dimension sociale, ce projet permettra de renforcer les effectifs de nos deux écoles et de créer une trentaine d'emplois sur le territoire. Les travaux devraient débuter début 2022.

Nous pouvons nous sentir fiers et honorés du choix de notre commune pour l'implantation de cette structure.

Actuellement, les réunions publiques ne peuvent plus être organisées. Cela concerne aussi la traditionnelle cérémonie des vœux. Je tiens à remercier chaleureusement tous les dirigeants et bénévoles associatifs pour le dévouement et l'engagement mis au service de leurs concitoyens. Je souhaite vivement que toutes les activités puissent reprendre leurs cours dans les meilleurs délais.

Les réunions du Conseil Municipal continueront de se tenir à huis clos. Vous pouvez néanmoins suivre l'actualité municipale et les comptes rendus du Conseil en consultant le site internet de la commune.

L'année qui débute s'annonce bien incertaine sur les plans sanitaire, économique, financier et social. L'une de nos priorités, à tous, consiste à rester vigilants face au virus qui circule toujours. Nous devons continuer à respecter scrupuleusement les règles de précaution applicables (distanciation, port du masque, lavage des mains). Espérons que la campagne de vaccination annoncée puisse contribuer à diminuer, et si possible éradiquer, cette pandémie.

Toute l'équipe municipale ainsi que les agents communaux se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2021.

*Merci pour votre confiance et votre soutien.*

*Bien à vous,*

**Francis GRELLIER**  
**Maire**

## ZOOM

### EXTENSION DU PARKING FACE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET À L'ESPACE RENÉ GUILLOT

Il a été décidé au Conseil Municipal du 09 Juin 2020 d'engager une étude afin de réaliser un parking végétalisé drainant, en complément du parking existant face à l'École Élémentaire. C'était une promesse électorale qui n'est pas sans raisons.



#### Pourquoi ?

En journée, le parking actuel est de plus en plus occupé car de nouveaux professionnels y stationnent.

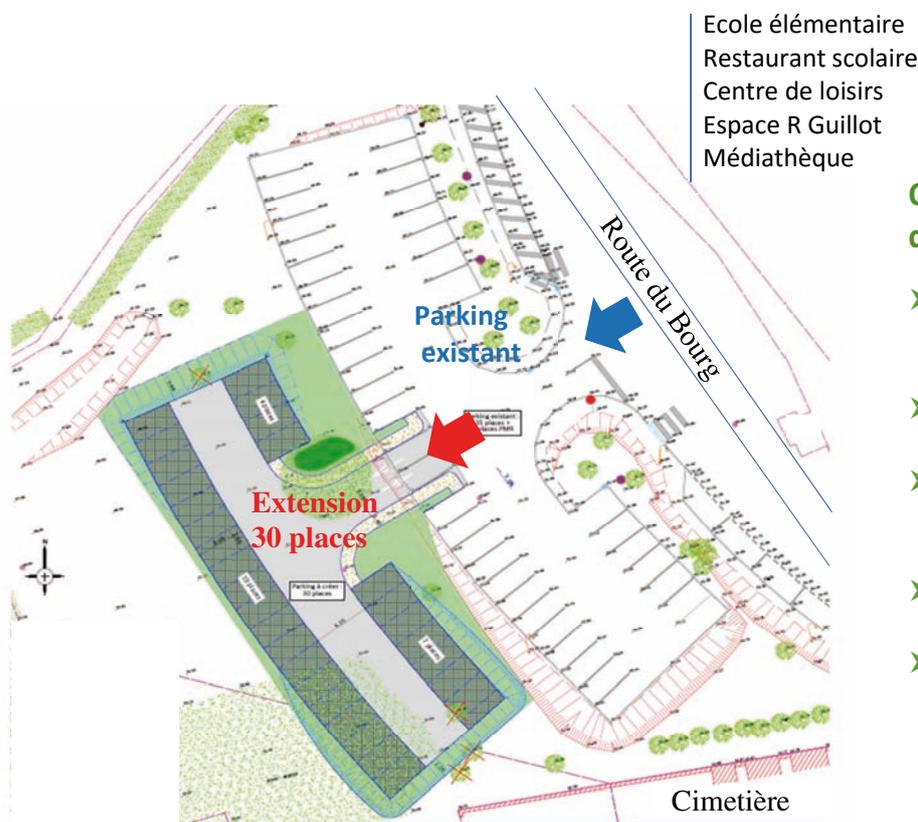
- L'École Élémentaire accueille une classe UME (Unité Médico-Éducative), composée d'enfants autistes, qui nécessite un encadrement pédagogique et médico-social lourd, avec véhicules de transport enfants.
- Les employés du centre de loisirs ont besoin de stationner leurs véhicules.
- Suite à l'extension de sa capacité de production en tant que cuisine centrale, la cuisine scolaire accueille de nouveaux professionnels avec de nouveaux véhicules.
- La médiathèque et les usagers de l'espace René Guillot requièrent également des places de stationnement en journée et fin d'après-midi.

La situation devient critique aux heures de sorties de l'école. Le parking étant saturé, il est fréquent d'observer des véhicules stationnés sur l'accotement le long du cimetière, ce qui contraint les enfants à marcher sur la chaussée. Notre rôle est de veiller à leur sécurité.

#### Un stationnement végétalisé drainant, aménagement durable et écologique

Il épousera la forme du parking existant, tout en préservant au maximum le bois de pins. Il s'intégrera dans ce cadre de verdure.

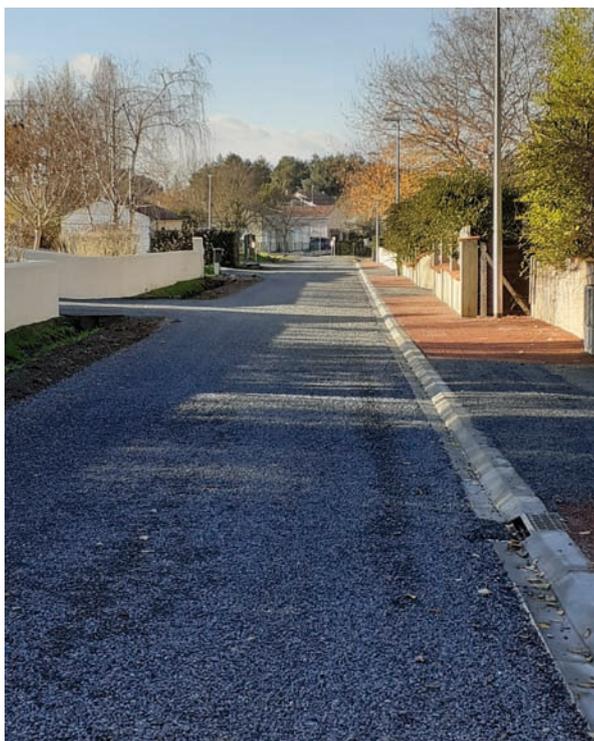
A terme, il pourra être relié à la route de la Brumanderie par une voie douce le long de ce bois.



#### Quels sont les principaux intérêts d'une telle réalisation ?

- Préserver autant que possible, en cet endroit la « touche verte » qui caractérise Fontcouverte.
- Supprimer les fondations lourdes, c'est un système économique.
- Favoriser l'infiltration des eaux de pluie. C'est une solution anti-inondation et anti-imperméabilisation.
- Conserver et protéger la couche d'humus, c'est un filtre biologique.
- Utiliser des dalles en plastique issues de la revalorisation de nos déchets. Ces dalles s'imbriquent ensemble. Elles seront ensuite reliées entre-elles par le système racinaire.

**VOIRIE**



*Route des Ormes après réfection*

Malgré la crise sanitaire, des travaux de non, ont pu être réalisés ou vont bientôt commencer en images pour visualiser ces

**MOBILITÉ**



*Abribus de Chez Tessier*

**HABITAT**



*Lotissement d'Hector, rue de Chez Pouzet (16 lots)*

*Lotissement de Chez Pillet, route de Montignac (17 lots)*



*Halle de l'îlot de l'Alambic et  
Façade de la Maison Lucazeau*



# ANGLE

de tous ordres, communaux ou  
démarrer. Un petit tour de la  
évolutions...

## TOURISME



*Aqueduc sous échafaudages  
Début des travaux de consolidation  
Janvier 2021*

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



*Vitrine de la future boulangerie*

## ENFANCE ET SOLIDARITÉ



*Emplacement du futur SOS Village d'Enfants*



## NOTRE DOSSIER COMMUNICATION COMMUNALE

Pour mieux vous informer, nous avons entrepris la modernisation de la communication communale.

### Étape 1 PanneauPocket



**PanneauPocket** en est la première illustration. Mais qu'est-ce que c'est?

La mairie a mis à la disposition des Fontcouvertois une **application PanneauPocket** à télécharger sur vos smartphones ou vos tablettes pour être informé(e) en temps réel des alertes météo, des travaux, des coupures programmées d'eau et d'électricité, des informations importantes de la mairie, des événements des associations et des animations de la médiathèque.

**Rien de plus simple pour vous, utilisateur! Et c'est gratuit...**

Testez vous-même tout de suite en suivant ces indications:

1. Il suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou sur votre tablette en recherchant PanneauPocket sur Appstore ou Google Play.
2. Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite **Fontcouverte 17 en favori** en cliquant sur le coeur  situé à côté du nom de notre commune. Pas besoin de créer un compte, pas besoin de donner son adresse mail ou son numéro de téléphone.
3. Vous recevrez désormais les notifications de Fontcouverte en cas d'alertes ou d'informations.

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT**  
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET  
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

### EN 4 CLICS

1. Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
2. Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
3. Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
4. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"  
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

GET IT ON Google Play  
Download on the App Store  
EXPLORE IT ON AppGallery

## Étape 2 Modernisation du Bulletin Municipal

La modernisation du bulletin municipal, déjà commencée lors de la mandature précédente sous la forme actuelle du bulletin municipal, va se concrétiser cette année.

Depuis l'installation de la nouvelle municipalité, la **Commission Communication** s'est réunie deux fois, le 30 juillet et le 16 décembre 2020, pour réfléchir à la nouvelle ligne éditoriale du Bulletin Municipal, à sa conception graphique et à l'écriture d'une nouvelle charte graphique s'appliquant à l'ensemble des documents municipaux.

Pour l'heure, rien n'est décidé. La réflexion va se prolonger, car des choix importants sont encore à effectuer et ils nécessitent du temps.

## Étape 3 Refonte du site internet

Parallèlement à la réflexion sur la modernisation du Bulletin Municipal, nous avons déjà engagé une refonte du site officiel de notre commune.

### POURQUOI CHANGER?

Le site actuel date de la précédente mandature, il y a trois ans. Et en informatique, trois ans signifie vieux et obsolète. Le Design change ainsi que le graphisme, les couleurs évoluent vers des teintes plus pastel, les fonds sont différents. Ceci pour l'aspect esthétique. Mais l'arborescence des thèmes à traiter est aussi en pleine mutation. Les services proposés sont plus larges. Et les besoins évoluent aussi. Les administrés réclament plus d'informations en temps réel et effectuent plus de démarches en ligne. Le site doit s'adapter au format tablette et smartphone. Ce qui n'est pas possible avec notre hébergeur actuel.

### QUELLES OFFRES?

Il convient donc de rechercher une autre solution ou faire évoluer notre site, dans la mesure où il le peut. Plusieurs possibilités s'offrent à nous, plusieurs prestataires ont déjà été contactés. Nous sommes en pourparlers avec eux. Naturellement, l'aspect financier est à prendre en compte. Comme nous ne sommes ni informaticiens, ni webmasters, nous demandons un accompagnement du projet, une prestation d'intégration de l'arborescence, une formation et une assistance à l'utilisation, l'hébergement du domaine et un site sécurisé.

La phase d'étude des offres n'est pas encore terminée. Viendront ensuite la réalisation du nouveau site Web, la formation des apprenti(e)s webmasters que nous sommes et la mise en service du site.

### Attention!

L'accès à l'actualité municipale et aux informations est toujours possible sur le site actuel. Tout au long de la réalisation de ce nouveau projet, nous continuons à l'alimenter quotidiennement.  
[www.fontcouverte17.fr](http://www.fontcouverte17.fr)

## JOURNÉE ÉCOCITOYENNE

Dans le cadre de la semaine du développement durable, la municipalité de Fontcouverte a organisé le samedi 10 octobre un après-midi de ramassage des déchets.

7 groupes d'une dizaine de personnes ont sillonné les bois et chemins de randonnée de notre belle commune au domaine naturel préservé.

L'aide précieuse de l'association « Fontcouverte en marche » ainsi que l'enthousiasme des élèves de la classe de CM2 ont permis la réussite de cette démarche responsable.

A l'issue de la collecte, l'ensemble des équipes a ramassé 520 KG de déchets, les « monstres » ont été localisés et traités par l'équipe municipale.

**Une remise de prix récompensant l'équipe ayant déniché le déchet le plus insolite a clôturé cette belle journée, en l'occurrence un vieux casque de moto troué.**



## VIE ASSOCIATIVE

Au Forum des Associations le 5 septembre, nous croyions tous à une reprise de l'activité.

L'armistice fut de courte durée. Le 28 octobre, nous sommes rentrés dans un nouveau confinement. Les portes des établissements publics recevant les licenciés se sont fermées.

C'était sans compter sur la volonté et l'ingéniosité de nos présidentes et présidents qui, par tous les moyens, ont gardé le contact avec leurs membres : vidéos sur les réseaux sociaux, conseils par internet, informations.

Le 28 novembre, allègement du confinement.

Les grands gagnants furent nos enfants qui purent à nouveau exercer leur passion en plein air uniquement.

Le club de football de Fontcouverte a été le premier à reprendre son activité, les sports de plein air pour adultes ont été à nouveau autorisés : golf, tennis, surf, paddle.

Pour les autres clubs, rien.

Le 15 décembre : début du couvre-feu. Les activités en intérieur pour les enfants sont autorisées, juste avant les vacances scolaires.

L'association Pic et Pic et Corps et Graphe peut reprendre la danse pour la joie des danseuses et danseurs.

Pour les autres clubs, toujours rien.

Nous venons de tourner la page de cette année qui restera malheureusement dans les annales.

Janvier, premier mois de l'année signifiant la fin et le commencement de toutes choses, sonnera peut-être la reprise de nos clubs, si essentielle à la vie sociale des Fontcouvertois.

**A ce jour nous ne pouvons vous dire si une reprise des activités associatives, totale ou partielle aura lieu le 20 janvier. Mais gardons l'espoir de nouveaux lendemains avec une foule d'événements organisés par les associations de Fontcouverte.**

Toute l'équipe de la médiathèque vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021 !

Votre médiathèque reste ouverte aux horaires habituels, dans le respect du protocole sanitaire en place : port du masque, distanciation, accueil en petits groupes, ... Vous pouvez également toujours faire appel aux services de drive et de portage ainsi que réserver en ligne.



Les ateliers et les animations reprendront dès que possible, en fonction des consignes gouvernementales et de la situation sanitaire.

## Le Tricot urbain

Difficile avec le virus qui circule de se réunir pour faire des projets en commun ... C'est pourquoi le Club des tricoteuses de la médiathèque a eu l'idée de nous lier... par un fil de laine !

Le club vous propose un projet participatif : **Le tricot urbain ou yarn bombing**. L'idée : faire entrer le fil dans l'espace collectif en donnant de la couleur à l'espace urbain ... Et même si on ne peut se déplacer ou se réunir, cela reste un projet collaboratif : on peut y participer de chez soi.



**Le projet :** Il s'agit de tricoter ou de crocheter des carrés de 20 x 20 cm (plus ou moins, ne vous inquiétez pas) ou, en version rectangle, de 20 sur 40 cm. Point mousse ou jersey, uni ou rayé ... Tout le monde peut participer : en tricotant à la maison, en clubs, en maisons de retraite.. ou avec des projets liés au fil dans les centres de loisirs, les écoles ... Chacun est libre de s'emparer du tricot urbain !

Vous pouvez déposer vos tricots à la médiathèque aux horaires d'ouverture. Toutes ces pièces composeront un habillage urbain - Exposition en plein air accessible à tous prévue pour le printemps / été 2021... A suivre ... !

## A venir dans votre médiathèque en 2021

- ✓ Nuit de la lecture – samedi 23 janvier (sous réserve)
- ✓ Exposition « protéger la biodiversité » - du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai
- ✓ Spectacle pour les petits « Le petit pinceau de Klee » - mercredi 16 juin (report)

...

Reprise des ateliers, animations : Suivez notre agenda sur [www.mediathèque-fontcouverte17.fr](http://www.mediathèque-fontcouverte17.fr)



## MISE EN PLACE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

### LOI ENGAGEMENT ET PROXIMITÉ

Promulguée le 27 décembre 2019, la loi N° 2019-1461 dite loi "Engagement et Proximité" vise à revaloriser les communes et à les remettre au cœur de notre démocratie. Elle comprend plusieurs dispositions régissant la vie communale, notamment celle concernant la mise en place d'un règlement intérieur du Conseil Municipal, désormais obligatoire pour toutes les communes de plus de 1 000 habitants.

Lors de sa séance du 24 novembre 2020, Mr Le Maire a donc proposé au Conseil Municipal l'adoption d'un règlement intérieur. Après échanges et débats entre les membres du Conseil, le règlement intérieur a été adopté à la majorité de 18 voix "pour" et 1 voix "contre".

### MODALITÉS PRATIQUES DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

La majeure partie du règlement précise les modalités pratiques de fonctionnement de l'organe délibérant municipal : convocations, tenue des séances du

Conseil, police de l'assemblée, débats et votes des délibérations, commissions.

### QUESTIONS ECRITES

Le règlement prévoit la possibilité pour tous les habitants et propriétaires fonciers de Fontcouverte de poser des questions écrites au Conseil Municipal portant sur un sujet d'intérêt local, la commune ou l'action municipale. Le texte des questions devra parvenir ou être déposé à l'accueil de la Mairie au moins 48h avant la séance. Des précisions sur la teneur et les modalités applicables sont disponibles en Mairie.

### BULLETINS D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

En application de l'article L 2121-27-1 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales), le règlement approuvé mentionne que chaque groupe, minoritaire et majoritaire, du conseil municipal dispose d'un espace d'expression équivalent, d'une 1/2 page A4, dans les colonnes des bulletins d'informations municipales.

***Le règlement intérieur du conseil municipal est consultable intégralement en Mairie aux heures d'ouverture***

## HOMMAGES



**11 novembre 2020** →

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée cette année en comité restreint. Au regard des contraintes sanitaires, seuls quelques élus et des anciens combattants ont pu participer à l'hommage rituel: dépôt de gerbe, lecture de la lettre de Madame la Ministre Geneviève Darrieusecq, l'appel aux morts pour la France de Fontcouverte et la minute de silence. Hommage discret et émouvant.

← **2 novembre 2020**

Au retour des vacances de la Toussaint, un hommage national a été rendu à Samuel Paty, enseignant en histoire et géographie au collège de Conflans-Sainte-Honorine, victime du terrorisme islamiste.

Entourée par des élus de la municipalité, la directrice de l'école élémentaire a lu la « lettre aux instituteurs et aux institutrices » de Jean Jaurès aux élèves rassemblés dans la cour, à bonne distance les uns des autres. L'attention et l'émotion étaient palpables.



## Expression du groupe minoritaire

**Rédacteur: Christian LACOTTE**

Nous remercions, tout d'abord, ceux qui nous ont permis de siéger au Conseil Municipal et d'être actifs dans les différentes commissions communales.

Dans le bulletin municipal, un espace sera désormais dédié à l'expression des différentes listes, qu'elles soient minoritaires ou majoritaires. De plus, le règlement intérieur du Conseil nous permet de nous exprimer et de justifier notre adhésion ou notre désapprobation au regard des projets présentés.

Nous ferons entendre vos souhaits inscrits dans le programme des élections : notamment permettre à notre commune de bénéficier d'une boulangerie, entourée d'un mini-commerce (journaux, bistrot, point postal) et de services médicaux dont la pharmacie.

Nous n'avons pas cautionné l'augmentation du nombre d'adjoints, laquelle va peser sur les finances de la commune (7701€ brut /an soit 46206 € sur 6 ans).

Nous nous opposerons par ailleurs à toutes constructions nécessitant un déboisement alors que les terrains en friche sont suffisamment étendus et prêts à les accueillir.

Nous apporterons notre concours à toute initiative en faveur des associations, qui animent la commune, et des écoles qui restent le « poumon » de Fontcouverte.

Comptez sur nous

### **Membres du groupe minoritaire**

Marie-Pierre BOSSARD, Pascal FERRAND, Christian LACOTTE, Rose-May REYMOND-BURDIN

---

## Expression du groupe majoritaire

**Rédacteur: Sylvain LESPINASSE**

Au service de tous les Fontcouvertois, la majorité municipale est à la manœuvre. Elle tient bon la barre et elle tient ses promesses.

Depuis plus d'un an, nous travaillons ardemment avec un opérateur pour installer sur Fontcouverte des commerces de proximité. C'est désormais une réalité et vous avez tous remarqué que les travaux ont commencé dans l'ancien bâtiment Vincere près du giratoire.

Cette première partie vitrée portera l'enseigne d'une **boulangerie**. Deux autres activités de services sont prévues dans ce bâtiment. Nous tairons leur « enseigne » aujourd'hui, car les négociations sont en cours.

Face à l'école élémentaire, un parking supplémentaire végétalisé sera prochainement réalisé pour améliorer la sécurité des enfants et des usagers de l'espace René Guillot. Promesse faite pendant la campagne.

Le 7 janvier, une réunion avec les services du département et les opérateurs des réseaux a permis de caler le début des travaux de réfection de la Route du Charenton au 1er mars 2021. Ils s'étaleront sur trois mois.

Enfin, comment ne pas évoquer la construction d'un SOS Village d'Enfants sur un terrain communal classé constructible pour des équipements collectifs. Un beau projet social et économique.

D'autres projets sont actuellement à l'étude ou en phase de démarrage.

Ensemble et solidaires, nous avançons pour Fontcouverte.

### **Membres du groupe majoritaire**

Stéphanie BELTRAME, Claudine BRUNETEAU, Grégory BUREAUD, Michel DEJEAN, Marie-France DREY, Isabelle DUPUY, Bruno GARDEN, Estelle GOUSSET, Francis GRELLIER, Sylvain LESPINASSE, Stéphane MORIN, Christophe MOURMANT, Patrick RAFFIN, Virginie RANNOU, Claudie VILLENEUVE SOULARD

## DOSSIER DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE CATASTROPHE NATURELLE ANNÉE 2020

La commune de Fontcouverte a déposé auprès de la préfecture de la Charente-Maritime une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2020.

Les personnes souhaitant constituer un dossier sont invitées à transmettre leur demande à la Mairie de Fontcouverte **au plus tard le 15 Février 2021**.

### Les dossiers devront comprendre :

- Les coordonnées complètes du demandeur
- Des photos (commentées ou non) des dégâts occasionnés par la sécheresse en 2020.

Attention ! Vous disposez d'un délai de 10 jours à compter de la parution au Journal Officiel de l'arrêté interministériel pour déclarer votre sinistre à votre assurance, sous réserve que la commune soit reconnue sinistrée et fasse l'objet d'un arrêté reconnaissant l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse.

### ■ DISTRIBUTEUR A PAINS

La commune avait obtenu que le distributeur à pains installé par la boulangerie "La Gourmandise" reste jusqu'à la fin de l'année 2020 et non jusqu'à fin mars comme prévu initialement par le commerçant.

Le boulanger a décidé de l'enlever faute de rentabilité, la moitié des baguettes restant souvent invendue.

Difficile de maintenir le service dans ces conditions.



### ■ STOP PUB



Selon l'article R633-6 du code pénal, il est interdit de déposer dans une boîte aux lettres tout objet sans l'autorisation de son propriétaire sous peine d'amende

**Autocollants disponibles en mairie**

Meilleurs Vœux

2021



Francis GRELLIER, Maire de FONTCOUVERTE,  
L'équipe municipale et les agents communaux,

vous présentent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année :  
santé, bonheur, sérénité dans vos projets  
privés, professionnels ou associatifs.



Directeur de publication :

Francis Grellier

Rédaction :

La commission communication

Mise en page et impression :

Actiade (Fontcouverte)

Tirage à 1300 ex

Mairie de Fontcouverte

12 place de l'église

17100 Fontcouverte

Tél. 05 46 93 06 47

Fax : 05 46 92 68 86

Courriel : [mairie@fontcouverte17.fr](mailto:mairie@fontcouverte17.fr)

Site : [www.fontcouverte17.fr](http://www.fontcouverte17.fr)